

HONORAIRES DE L'AGENCE

PRESTATIONS PROPOSEES	HONORAIRES (Taux T.V.A 20% au 01/09/2017)	
VENTE	S'applique sur le prix de vente	En fonction du mandat, à la charge de :
Biens d'une valeur de 0,00€ à 75 000,00€	9% TTC	VENDEUR ou ACQUEREUR
Biens d'une valeur de 75 001,00 € à 100 000,00 €	7% TTC	VENDEUR ou ACQUEREUR
Biens d'une valeur supérieur à 100 000,00 €	6% TTC	VENDEUR ou ACQUEREUR
Murs et fonds de commerce	10% TTC	VENDEUR ou ACQUEREUR
Terrains , Stationnement, Cave ...	10% TTC	VENDEUR ou ACQUEREUR
Honoraires d'estimation	275 € TTC	DEMANDEUR
LOCATION	S'applique sur le loyer charges comprises	A la charge de :
Honoraires fxés par décret n°2014-890 du 1er août 2014 - journal officiel du 6 Août 2014 - Agglomération de Nice : Zone TENDUE (Baux d'habitation soumis au dispositions de la loi du 6 juillet 1989) partagés entre le bailleur et le locataire de la manière suivante: (Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur		
Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail	10 €/ m ² TTC	BAILLEUR
	10 €/ m ² TTC	LOCATAIRE
Réalisation de l'état des lieux	3 €/ m ² TTC	BAILLEUR
	3 €/ m ² TTC	LOCATAIRE
Entremise et négociation	50,00 € TTC	BAILLEUR
Bureaux et locaux commerciaux		
Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation	15 % TTC du loyer HC-HT Annuel	50 % BAILLEUR
		50 % LOCATAIRE
Stationnement, garage, cave...		
Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation	100,00 € TTC	BAILLEUR
	100,00 € TTC	LOCATAIRE

SAS UVIA IMMOBILIER au capital de 5000 euros - R.C.S. CANNES 502 569 379 - Siège social : 240 BOULEVARD DES CIGALES 06210 MANDELIEU - RCP COVEA RISKS n° 120 137 405 - 19 Allée de l'Europe 92110 PARIS CEDEX - Garantie GALIAN n° 40501 sis 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS pour Transaction sans manipulation de fonds 120.000 euros Carte professionnelle n° 11129 délivrée par la Préfecture de NICE - Alpes-Maritimes.

TARIF au 1er SEPTEMBRE 2017